

L'Association pour la Promotion des Filières Agricoles a été créée à la suite des recommandations de l'Atelier de Sélingué tenu les 19, 20 et 21 janvier 2001. Cet atelier a regroupé plus de 60 participants composés des Représentants du Ministère du Développement Rural, de la Banque Mondiale, de l'APCAM, du personnel de l'APROFA en place, des partenaires techniques de l'APROFA, des autres intervenants dans la valorisation des produits agricoles (CAE, PNIR, caisses de crédit et banques).

Ces recommandations visaient à ce que l'APROFA soit vue comme un instrument de développement au service des opérateurs et devienne la propriété de la communauté des intervenants regroupés à l'intérieur d'une institution à but non lucratif.

### **RECONNAISSANCE OFFICIELLE**

L'APROFA a été reconnue officiellement le 13 juillet 2001 suivant récépissé N° 0502 délivré par le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales.

Le but visé par l'APROFA est de permettre aux exploitants des filières agricoles du Mali tant en amont qu'en aval de parvenir à développer leurs activités de façon durable, sur les plans technique, commercial et financier par une professionnalisation de leurs activités et une adéquation quantitative et qualitative de la production.

Sa finalité est la réduction de la pauvreté. Le constat qui en sera fait sera : • L'augmentation et la distribution équitable de la production, de la productivité et du revenu des populations rurales et urbaines impliquées dans les filières agricoles.

Cela se traduira par :

- La croissance du volume et de la valeur par catégorie de production agricole ;
- L'indice du prix au producteur ;
- Le nombre et la valeur des investissements dans les filières appuyées ;
- L'emploi dans les filières agricoles;
- L'indice du pourcentage de redistribution de la valeur ajoutée en milieu rural.

### **ACTIONS MENEES :**

- Missions d'information et de sensibilisation par les membres

fondateurs dans les 7 cercles de chacune des régions couvertes par les activités de l'Agence, à savoir : Koulikoro, Ségou, Sikasso et les 6 Communes du district de Bamako.

**MISE EN PLACE DES BUREAUX REGIONAUX**

- **Koulikoro** : le 20 août 2001 à la Chambre Régionale d'Agriculture sous la présidence du Représentant de Monsieur le Haut Commissaire de la Région avec la participation de l'APCAM. Ségou : le 22 août 2001 à la Chambre Régionale d'Agriculture sous la présidence effective de Monsieur le Haut Commissaire de la Région avec la participation de l'APCAM.
- **Sikasso** : le 25 août 2001 à la Chambre Régionale d'Agriculture sous la présidence effective de Monsieur le Haut commissaire de la Région avec la participation de l'APCAM.
- **Bamako** : le 8 septembre 2001 à l'Agence APROFA.
- Participation à l'organisation et à la remise d'intrants aux maraîchers des villes sites de la CAN et de l'ABC ;
- Participation à la FIARA 2004 de Dakar à travers l'ADEF (Association pour le Développement économique de la femme).
- Organisation d'ateliers sur le renforcement des capacités des membres et responsables (formations en gestion d'entreprise et en plaidoyer et lobbying en 2004).

**Adresse:** Balabougou Sema Gexco, rue 158,  
porte 16- Tel: (223) 20 24 40 38/ 66 72 55  
77/ 66 78 51 20 - Email: [cheickhaidara34@gmail.com](mailto:cheickhaidara34@gmail.com)